

## **PLAN CANICULE**

**N'hésitez pas à vous inscrire ou à inciter des personnes isolées et fragilisées de votre entourage - amis, voisins, famille - à s'inscrire sur le registre communal.**

**Si vous souhaitez bénéficier de l'assistance des pouvoirs publics en cas de fortes chaleurs, nous vous invitons à venir vous inscrire sur ce registre en mairie.**

**Cette démarche est volontaire et non obligatoire. Les informations du registre sont strictement confidentielles et protégées conformément aux règles de recueil informatisé des données personnelles**

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02.40.88.14.09.**